

Interview

Premiers pas de Philippe Domy en tant que président de la CNDG-CHU

Interview de Philippe Domy, directeur général du CHU de Montpellier, élu président de la Conférence des directeurs généraux de CHU.

Nouvellement élu à la présidence de la Conférence des directeurs généraux de CHU, l'ADH vous adresse ses chaleureuses félicitations! Quelles priorités retenez-vous pour ce mandat?

Merci! Avant toute chose, je veux rendre hommage à mon prédécesseur, Alain Hériaud, dont le mandat s'est terminé le 31 janvier, et je souhaite le remercier pour son engagement au service de nos CHU. Il a exercé son mandat de président de la Conférence des directeurs généraux de CHR et CHU à une période charnière pour nos établissements, avec l'entrée en vigueur de la loi HPST et l'ouverture des discussions sur le Pacte de confiance.

La période qui s'ouvre n'en est pas moins cruciale pour nos CHU, mais aussi, plus largement, pour l'hôpital public. La fin des travaux autour du Pacte de confiance devrait conduire à de nouvelles adaptations de nos modes de gouvernance. La baisse annoncée des tarifs, à hauteur de 1,71 % en 2013, continuera de fragiliser nos structures et exigera de nous une gestion toujours plus attentive et performante.

Dans ce cadre, le rôle de la Conférence des directeurs généraux de CHRU, aux côtés de la Fédération hospitalière de France et de tous les autres acteurs de l'hôpital public, dont l'ADH, sera un rôle de veille et d'alerte. Je souhaite que la Conférence se positionne très clairement pour veiller aux intérêts des CHU, qu'il

s'agisse de leur gouvernance, de leur positionnement sur le territoire, ou encore de leur financement. C'est un dialogue franc et direct avec les pouvoirs publics que je souhaite conduire, accompagné du bureau élu à mes côtés. Les CHU occupent une place majeure dans notre système de santé, par leur triple mission de soins, d'enseignement et de recherche, et leur voix doit compter dans le débat.

Au-delà de cette mission de défense de l'hôpital public, et des CHU en particulier, je souhaite que la Conférence soit un outil de promotion de leur activité. Par leur triple mission, ils sont les fleurons de notre système de santé. Établissements de recours et de référence, ils permettent, à tous, l'accès aux soins de plus haut niveau, en relation avec les autres établissements de leur territoire, avec lesquels ils doivent entretenir des liens denses. Ils sont aussi un lieu central de formation des professionnels de santé, et le creuset de la recherche et de l'innovation en santé, en lien avec les universités, les établissements scientifiques, etc.

Ils sont donc des acteurs majeurs du système de santé, et le rôle de la Conférence des directeurs généraux est aussi de promouvoir et de valoriser leur activité.

Au sein de la Conférence, quelle sera votre méthodologie de travail?

Je souhaite que la Conférence soit un lieu de débats et d'échanges riches entre les

directeurs généraux.

C'est, à mon sens, la condition pour que les positions qu'elle prendra soient les plus pertinentes possible, et surtout qu'elles correspondent le mieux à la réalité mais aussi à la diversité des situations de nos établissements. Aussi, je veux réserver des moments importants aux échanges entre les membres de la Conférence, par exemple en organisant des séminaires de réflexion, même courts, sur tel ou tel sujet d'actualité.

Pour le reste, nous maintiendrons le fonctionnement actuel: un bureau de neuf membres chargé d'assurer la permanence du fonctionnement et la représentation de la Conférence, et une réunion plénière de la Conférence chaque mois. Nos adjoints se réunissent ensuite au sein d'une quinzaine de commissions spécialisées, présidées par un directeur général et auxquelles participent, également, plusieurs DG et DGA. Cela nous permet de suivre l'ensemble des sujets d'actualité dans nos établissements, et la Conférence est ainsi associée à l'ensemble des discussions conduites au niveau national et aux groupes de travail constitués sur toutes les thématiques. C'est un fonctionnement efficace, qui garantit que les CHU peuvent s'exprimer et sont entendus.



Les Assises des CHU en décembre dernier ont consacré une place plus « intégrante et coordinatrice » des CHU dans le parcours des soins des patients. Concrètement, quel est le rôle du CHU dans son territoire aujourd'hui?

Le modèle français de l'hôpital public conduit à une situation un peu particulière pour les CHU : ils sont à la fois hôpitaux de proximité, de recours et de référence ! Mais bien sûr, ils ont un rôle tout particulier à jouer dans les parcours de soins des patients : disposant des plateaux techniques les plus perfectionnés et dotés d'équipes médicales et soignantes compétentes, ils

sont le recours et la référence pour permettre la meilleure prise en charge des patients sur des zones dépassant parfois les limites de leur région.

Mais pour autant, les CHU ne peuvent s'isoler des autres offreurs de santé du territoire, qu'ils soient privés, mais surtout publics ! Le développement de directions communes avec des centres hospitaliers ou l'intégration de CHU dans des communautés hospitalières de territoire témoignent de cet attachement des CHU à assurer un rôle de coordination territoriale, régionale voire interrégionale, en

lien avec les agences régionales de santé. À ce titre, la proposition de la FHF visant à permettre à un CHU de participer à plusieurs CHT nous semble intéressante. Elle répond surtout à la réalité du terrain et au rôle que jouent nos établissements dans la structuration de l'offre de soins dans les régions.

À l'agenda législatif, notamment, le Pacte de confiance, dont les premières orientations ont été présentées par le rapporteur Édouard Couty : que vous inspirent-elles sur le plan du management et de l'organisation interne (instances, processus de concertation et de décision) ? Comment réagit la Conférence ?

Il est encore un peu tôt pour se prononcer sur ce sujet, car à l'heure où je vous parle, nous ne connaissons pas encore le contenu exact du rapport que remettra prochainement Édouard Couty à la ministre. Nous nous prononcerons donc le moment venu... Mais bien entendu, la Conférence accueillera favorablement toute proposition favorable au renforcement des missions de service public de l'hôpital public.

Pour le reste, qu'il s'agisse de la gouvernance de nos établissements ou de leur financement, nous attendrons de connaître les préconisations exactes pour y réagir, après un débat que je souhaite riche au sein de notre Conférence ! L'important, à mes yeux, est que l'hôpital gagne à une nouvelle réforme. Je ne voudrais pas que cela aboutisse à rendre le système moins lisible ou plus lourd... alors que nous venons simplement de mettre en œuvre, de la manière la plus efficace possible, le contenu de la réforme précédente !

Quelles sont vos attentes en matière de recherche en vue de structurer et de renforcer le potentiel des CHU ?

Les CHU sont des lieux majeurs de production de recherche dans notre pays : plus de 50% de la production et de la promotion de la recherche biomédicale sont réalisées, directement ou indirectement, par des

Composition

Organisation de la CNDG-CHU

La Conférence des directeurs généraux des 32 CHR/CHU s'est structurée avec 6 commissions spécialisées, présidées par un DG de CHU et mobilisant également des DGA et directeurs adjoints de CHU.

- **Finances** Olivier Boyer, CHR d'Orléans
- **Affaires médicales** Hamid Siahmed, CHU de Limoges
- **Architecture-ingénierie** Christiane Coudrier, CHU de Nantes, vice-présidente de la Conférence
- **Achats et logistique** Jean-Olivier Arnaud, CHU de Nîmes, par ailleurs président d'UniHA
- **Ressources humaines et coordination des soins** Bernard Daumur, CHU de Rouen
- **Communication** Bernard Dupont, CHU de Brest
- **Relations internationales** Jean-Jacques Romatet, AP-HM
- **Culture et éthique** Yann Bubien, CHU d'Angers
- **Qualité, risques et usagers** Angel Piquemal, CHU de Caen
- **Affaires juridiques** Mireille Faugère, AP-HP
- **Recherche et liens avec les universités** Yvonnick Morice, CHU de Lille
- **Cancérologie** André Fritz, CHU de Rennes
- **Systèmes d'information** Alain Meunier, CHU de Clermont-Ferrand
- **Stratégie** Véronique Anatole-Touzet, CHR de Metz-Thionville
- **Innovation biomédicale et plateaux techniques** Catherine Geindre, CHU d'Amiens
- **Benchmarking** Jean-Paul Michelangeli, CHU de Reims

équipes appartenant à nos établissements. Nous sommes aussi engagés dans de nombreux projets européens. Mais notre recherche est parfois insuffisamment lisible, et son pilotage trop complexe. Il nous faut aussi développer la valorisation de nos projets et notre collaboration avec l'industrie pharmaceutique, ainsi qu'avec d'autres acteurs, nationaux et internationaux. Et puis le financement de la recherche est aussi assez peu lisible, et surtout nous n'avons aucune garantie sur sa pérennité.

C'est pourquoi le CNCR, qui a coordonné la position prise par les CHU dans le cadre des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, a appelé à un renforcement de la performance de la recherche biomédicale dans les sites hospitalo-universitaires. L'organisation de la recherche doit être simplifiée et optimisée, et surtout nos structures doivent être plus incitatives au développement d'actions innovantes, par exemple en renforçant la formation à la recherche biomédicale au cours des études



Les CHU plaideront pour la préservation d'un financement pérenne des personnels et des structures de recherche par les Merri, condition incontournable d'un véritable développement de la recherche dans nos CHU.

médicales. Puis, les actions menées devront être mieux valorisées, en lien avec des partenaires industriels et le monde économique. Enfin et surtout, les CHU plaideront pour la préservation d'un financement pérenne des personnels et des structures de recherche par les Merri, condition incontournable d'un véritable développement de la recherche dans nos CHU.

La Conférence a déposé la marque « CHU » récemment : que représente-t-elle pour vous ?
La Conférence a effectivement déposé la marque « CHU » auprès de l'Inpi. Cette

démarche a plusieurs objectifs : d'abord, préserver notre marque évite l'appropriation de ce qui fait notre spécificité et notre force par d'autres acteurs, qui souhaiteraient profiter de ce rayonnement. Ensuite, disposer d'une marque constitue un bon outil de promotion de l'excellence de nos activités : cela contribuera à rendre visibles les CHU et à valoriser leur action. Enfin, c'est aussi un moyen de renforcer l'esprit d'appartenance de nos équipes à nos établissements hospitalo-universitaires. Ce n'est pas la moindre des choses compte tenu des défis qui attendent nos CHU! ●

Que font les autres ?

Par-delà les frontières, les établissements hospitaliers sont confrontés aux mêmes enjeux de santé, aux mêmes contraintes démographiques et budgétaires.

Quelles actions les CHU belges, canadiens, français et suisses déploient-ils pour :

- Améliorer la santé de la population ?
- Simplifier le parcours des patients ?
- Promouvoir leurs activités ?
- Former, recruter et fidéliser médecins et soignants ?
- Dynamiser la recherche et l'innovation ?
- Répondre aux exigences des malades tout en optimisant les processus de soins ?
- Retrouver ou préserver leur équilibre financier ?
- Gérer les crises ?

Les réponses de mediasCHU

se présentent sous la forme de liens vers des articles sélectionnés au quotidien.

Observatoire de l'actualité des principaux établissements de soins belges, canadiens, français et suisses et de leur rôle au sein des systèmes de santé, **mediasCHU** met en ligne leurs temps forts et leurs faits marquants.

Suivez les CHU dans l'actu

www.reseau-chu.fr
www.mediaschu.fr



Une base de données précieuse pour les hospitaliers européens et canadiens francophones !

Les + de mediasCHU

- Fil d'info avec mise à jour quotidienne à partir de plusieurs veilles de médias belges, canadiens, français et suisses.
- Archives constituées depuis 2010.
- Newsletter hebdomadaire.

MediasCHU est en accès libre – abonnement gratuit à sa newsletter hebdomadaire
www.mediasCHU.fr est une création de l'Agence Marie-Georges Fayn, editrice de www.reseau-chu.org
Domaine de Bellevue - 36290 Saint-Michel-en-Brenne - +33 2 54 38 06 59 - infos@mediaschu.fr